

# Dossier d'inscription Année 2023-2024

Photo

## ATELIERS ENFANTS / PRE-ADOS

---

### Coordonnées personnelles du responsable légal

Nom

Prénom

Email

Téléphone

Adresse

### Coordonnées personnelles de l'enfant

Nom

Prénom

Date de naissance

Expériences théâtrales de votre enfant

Attentes liées à cet atelier

## Pour votre inscription, cochez le ou les ateliers de votre choix :

VOTRE CHOIX	JOUR	HORAIRES	INTERVENANTS	ATELIER
	Lundi	18h00 – 20h00	Quentin OSTANEL	IMPROS Loisir 1
	Lundi	20h00 – 22h00	Quentin OSTANEL	IMPROS spectacle 1
	Lundi	21h00 – 22h30 + 1 samedi après-midi par mois	Virginie NEMERY Léa BOSCO	ECRITURE ET JEU THEATRAL
	<b>Mardi</b>	<b>17h30 – 19h00</b>	<b>Carine ODAJIMA</b>	<b>THEÂTRE/IMPROS Pré-Ados</b>
	Mardi	20h00 – 22h00	Jean-Michel BORDE	IMPROS spectacle 2
	<b>Mercredi</b>	<b>17h00 – 18h15</b>	<b>Jean-Michel BORDE</b>	<b>THEÂTRE/IMPROS Enfants</b>
	Mercredi	18h30 – 20h30	Jean-Michel BORDE	IMPROS loisir 2
	Mercredi	19h30 – 21h30	Michel BUHOT Carine ODAJIMA	IMPROS atelier loisir 3 à BRISCOUS
	Mercredi	20h30 – 22h30	Elfy KA	Le CHOEUR de la TRAM
	Mercredi	21h00 – 22h30 + 1 samedi matin par mois	Léa BOSCO	THEÂTRE spectacle
	Jeudi	18h00 – 19h30 + 1 samedi après-midi par mois	Elfy KA Léa BOSCO Lorraine BEGARD	COMEDIE MUSICALE spectacle
	Jeudi	18h00 – 20h00	Olivier LEFEBVRE	THEÂTRE loisir
	Jeudi	20h00 – 22h00	Léa BOSCO	JEU DE L'ACTEUR FACE CAMERA loisir 1
	Jeudi	20h00 – 22h00	Jean-Michel BORDE Carine ODAJIMA	IMPROS loisir 4
	Vendredi	18h30 – 20h30	Léa BOSCO	JEU DE L'ACTEUR FACE CAMERA loisir 2

# TARIFS

## ATELIERS ENFANTS / PRE-ADOS

---

### TARIF PLEIN :

- Pour 1 atelier à l'année (enfants ou pré-ados) : 3 chèques de 100 euros (300 euros) ou si vous choisissez de payer en une seule fois : 1 chèque en début d'année (285 euros)

**TARIFS REDUITS (étudiants, parents : chômeurs, handicapés...) :** merci d'apporter en début d'année, à votre intervenant, le justificatif correspondant.

- Pour 1 atelier à l'année (enfants ou pré-ados) : 3 chèques de 95 euros (285 euros) ou si vous choisissez de payer en une seule fois : 1 chèque en début d'année (275 euros)

### TARIF COMEDIE MUSICALE :

- Pour l'atelier Comédie Musicale (pour les moins de 17 ans) : tarif unique de 365 euros

Les chèques au trimestre seront encaissés **les premières quinzaines d'octobre, janvier et avril**. Dans tous les cas, les chèques doivent être datés du jour de l'inscription. Votre inscription sera prise en compte à réception de la cotisation.

**En plus de votre inscription aux ateliers, vous aurez à régler, l'adhésion à notre association : la TRAM (La Troupe des Ateliers de Marc), qui organise, avec « l'atelier de Marc », tous nos ateliers et tous nos spectacles. Celle-ci est au tarif de 8 euros l'année. L'adhésion à l'association vaut acceptation de son règlement intérieur.**

**Votre adhésion vous permet :**

- **D'être couvert par notre assureur la MAÏF pendant toutes les activités auxquelles vous participez (ateliers, spectacles, bénévolat...)**
- **D'assister aux spectacles proposés par la TRAM à tarif préférentiel.**

Pendant les deux premières semaines de reprise des ateliers, **du lundi 11 septembre au vendredi 22 septembre**, vous avez la possibilité d'assister **GRATUITEMENT à TOUS LES ATELIERS** proposés, afin de décider lequel vous convient. **Pour cela, merci de vous inscrire en amont de ces ateliers d'essai, en nous envoyant un mail par le biais de la page "contacts" de notre site internet.**

Ensuite, **à compter du lundi 25 septembre**, vous aurez la possibilité de participer à **1 atelier d'essai GRATUIT** avant de choisir celui qui vous convient. Vous devrez alors, régler votre inscription annuelle (payable en 3 chèques ou à l'année avec notre réduction) avant le début de l'atelier suivant.

Après participation aux ateliers d'essais, votre inscription sera validée de façon définitive. Il n'y aura pas de remboursement, sauf cas de force majeure personnel et avec présentation d'un justificatif.

La facilité d'encaissement des chèques chaque trimestre sous-entend cependant votre engagement à régler l'année dans sa totalité. Des ateliers/stages de remplacement pourront être organisés en cas de situation sanitaire exceptionnelle et en remplacement des ateliers non effectués.

Les règles sanitaires liées à la COVID19, seront à appliquer pleinement si la situation le nécessite.

Des inscriptions aux différents ateliers en cours d'année sont également possibles suivant les disponibilités et sont payables au prorata des mois restants à effectuer.

# Informations générales

## LIEU – JOURS – HORAIRES – CONGÉS – POUR TOUS NOS ATELIERS

### ATELIERS ENFANTS / PRÉ-ADOS

---

**Les ateliers se dérouleront au centre social et culturel du Braou (55 avenue du Braou à Biarritz).**

Ateliers sous la direction, des intervenants professionnels suivants : Quentin OSTANEL (impros loisir et spectacle), Jean-Michel BORDE (impros/Théâtre enfants + impros loisir et spectacle), Carine ODAJIMA (impros/Théâtre pré-ados + impros loisir + impros loisir à Briscous), Léa BOSCO (jeu de l'acteur face caméra + Théâtre spectacle), Olivier LEFEBVRE (Théâtre loisir), Elfy KA (chœur), Elfy KA, Léa BOSCO et Lorraine BEGARD (comédie musicale), Virginie NEMERY et Léa BOSCO (écriture et jeu théâtral), Michel BUHOT (impros loisir à Briscous).

**Les ateliers débuteront le lundi 11 septembre 2023 et prendront fin le vendredi 21 juin 2024.**

**PAS D'ATELIERS DURANT TOUTES LES PERIODES DE VACANCES SCOLAIRES.**

Je vous prie d'être ponctuels et de prévenir l'intervenant concerné, le plus rapidement possible en cas d'absence ou de retard à un atelier.

#### ORGANISATION DE SPECTACLES

En partenariat avec l'association La TRAM (troupe des ateliers de Marc), des spectacles payants seront organisés dans le courant de l'année dans différentes salles de la région.

Ces spectacles sont (sauf cas particulier) **réservés aux élèves des ateliers spectacles.**

Pour pouvoir participer aux différents spectacles, une présence régulière aux ateliers est demandée. En effet, le désistement d'un participant en cours d'année déséquilibre le groupe.

Un spectacle de fin d'année gratuit (samedi 22 juin 2024) sera organisé afin de permettre aux comédiens des ateliers « enfants et pré-ados » + « loisir » de se produire une première fois sur scène, s'ils le souhaitent.

Tout au long de l'année, nous comptons également organiser des stages (week-ends, vacances...) sur d'autres thématiques telles que : CLOWN, EXPRESSION CORPORELLE/DANSE... Ces stages seront encadrés par nos intervenants habituels, ainsi que par quelques intervenants spécialisés.

#### POINT DE FONCTIONNEMENT IMPORTANT :

Durant l'année les ateliers et spectacles sont susceptibles d'être photographiés et filmés à des fins promotionnelles. À tout moment, vous pouvez demander de ne pas y apparaître. Merci, dans ce cas-là de prévenir l'intervenant concerné.

Et sinon, merci de signer l'autorisation d'utilisation de droits à l'image ci-dessous.

***Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rendre sur le site :  
[www.latelierdemarc.com](http://www.latelierdemarc.com) ou téléphoner au : 06 60 20 22 34***

---

Fait à

Le

SIGNATURE  
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

# DECHARGE DE RESPONSABILITE 2023/2024

Madame, monsieur,

Afin de garantir l'intégrité physique et morale des enfants/pré-ados qui nous sont confiés, nous vous demandons de bien prendre connaissance des consignes notées ci-dessous :

- Je certifie posséder une assurance responsabilité civile en nom propre (copie à fournir).
- A défaut de certificat médical, je certifie qu'il n'y a aucune contre-indication pour que mon enfant/pré-ado suive un atelier de théâtre. En cas de difficultés particulières le concernant, je m'engage à en informer l'encadrant, afin qu'il puisse s'adapter au mieux à la problématique de mon enfant/ado.
- Je m'engage à accompagner mon enfant/pré-ado jusqu'à l'intérieur de la salle et à ne le laisser qu'en présence de l'encadrant ; à venir le chercher à la sortie de la salle à la fin de l'atelier. L'encadrant ne peut, en aucun cas, être tenu responsable si l'enfant/pré-ado part seul.
- Je m'engage à fournir un numéro de téléphone afin d'être prévenu en cas d'imprévu avant et/ou pendant l'atelier.

En cas de manquement à l'une de ces recommandations, c'est la seule responsabilité parentale, qui sera engagée, en cas de dommage matériel ou corporel sur ma personne, celle de mon enfant/ado ou celle des autres participants.

L'atelier de Marc, la TRAM et ses encadrants se déchargeant alors de toute responsabilité et ce, pour toute la saison en cours (septembre 2023 à fin juin 2024).

RESPONSABLE LEGAL :

ENFANT/PRE-ADO :

TELEPHONE :

CONSIGNES PARTICULIERES :

# Autorisation de droits à l'image

## LA TRAM (Troupe des Ateliers de Marc)

**Objet : Autorisation de filmer et publier des images**

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Responsable légal de :

Autorise, à titre gratuit, la Troupe des Ateliers de Marc :

- à filmer et/ou enregistrer les ateliers et spectacles auxquels mon enfant participe
- à effectuer un montage, reproduire et diffuser ces images/enregistrements lors de projections à but non lucratif.
- à publier ces images/voix sur le web et les réseaux sociaux
- à les graver sur DVD ou autre support

Je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande écrite auprès de :

Marc LANDY, président et co-directeur artistique de la TRAM

151 avenue de Montbrun

Domaine Iguzkirat, Bâtiment Oihan, Appartement 6

64600 Anglet

Je m'engage à ne pas tenir responsable la personne ou structure précitée ainsi que ses représentants et toute personne agissant avec sa permission pour ce qui relève de l'utilisation du droit à l'image.

La présente autorisation est personnelle et incessible et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

Je déclare être le responsable légal de mon enfant et être compétent(e) à signer ce formulaire. J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.